

# Langage et démocratie

Laurence Rosier et Anne Vervier

Quels sont les rapports entre langage et démocratie, lorsque la langue est facteur d'inclusion ou d'exclusion, de classement ou de déclassement ? Nous envisageons ce vaste sujet à partir de pratiques citoyennes diverses, tant politiques que créatives. De la politique linguistique au langage des exclus, en passant par la remise en cause des normes de la grammaire jusqu'aux créativités lexicales, les articles de ce numéro tissent une réflexion à la fois sociolinguistique et citoyenne autour du langage par et pour tous et toutes. Nous avons tous et toutes la capacité à réfléchir à nos manières de parler, c'est notre capacité réflexive ou métalinguistique. Mais nous ne sommes pas égaux face à nos connaissances linguistiques (pourtant dispensées dans le parcours scolaire), notre capacité d'agir, de bousculer la norme, de ne pas la respecter. Si un académicien peut alterner un « merde » et un mot « rare et précieux », d'autres seront sanctionnées pour leur méconnaissance ou leur variété propre, ce qui sera alors considéré comme une faute, voire une incivilité. Du point de vue politique et institutionnel, la société continue de valoriser les « bonnes » variétés légitimes de la

langue, de la bonne orthographe aux bons accords en passant par le bon langage, la richesse lexicale, l'usage du passé simple... Les maîtrises représente un atout indéniable pour tenir tête et langue (allusion au titre de l'ouvrage de la sociolinguiste Julie Abbou *Tenir sa langue* paru en 2022, qui participe au présent numéro) dans les échanges sociaux. Mais comment faire évoluer nos représentations, nos normes et nos usages et élargir la capacité d'agir de tous les citoyens et citoyennes, y compris en situation de précarité ou d'exclusion sociale ? Car la langue est l'un des leviers de l'autonomie de l'individu, de son imaginaire constitué par son histoire, sa culture, ce qu'on nomme son autobiographie sociolangagière. À l'heure de l'intelligence artificielle, qui apparemment démocratiserait l'expression écrite, apparemment puisque d'une part les versions payantes font accéder à un langage de meilleure qualité et d'autre part les textes produits se reconnaissent vite par leur conformité normative voire leur conformisme - l'enjeu est de taille : continuer à croire en l'apprentissage langagier comme outil d'émancipation et de libération, notamment pour les jeunes générations.

Les auteurices ont été au-delà de nos espérances dans leurs contributions et ce précisément aussi dans leur dimension critique par rapport à certains de nos postulats : le rapport entre la langue et la démocratie, la croyance ferme en la dimension performative du langage, la posture scientifico-linguistique posée de facto par certains concepts (autobiographie sociolangagière, richesse lexicale...) et nos points aveugles (« exotiser » la dimension sociale de certains combats au profit de celui des mots, comme réenchantement poétique isolé).

Pour articuler ces riches points de vue diversifiés, nous partons de l'institution de la langue, comme un outil de pouvoir dans les instances politiques administratives. C'est Dan van Raemdonck, linguiste et ancien président du Conseil de la langue qui ouvre cette réflexion sur l'équilibre entre les savoirs linguistiques et leur applicabilité.

Cette applicabilité passe, pour les juristes Olivier Beaujan et Florence Cols, par la réécriture en langage juridique clair, de la déclaration des droits. Ils nous démontrent pourquoi et comment l'application du langage clair et du *legal design* à cette déclaration contribue à ce que toute personne arrêtée par la police comprenne ses droits.

Dans un entretien, la sociolinguiste, stylisticienne et chroniqueuse Laelia Véron nous raconte comment sa pratique, qui invite les usagers et usagères à réfléchir sur la langue, peut contribuer à ce qu'ils et elles se l'approprient et, ce faisant, en devienne un outil d'émancipation.

La linguiste et chercheuse en sciences du langage Julie Abbou, quant à elle, donne sept exemples de torsions dans la langue qui démontrent que le langage ne peut refléter entièrement la réalité, ni pour dire ce que vous voudrions ni pour exprimer ce que nous sommes. Et que c'est bien ainsi, car c'est grâce à cette part d'incompréhensible que nous pouvons échapper aux fantasmes de pouvoir et d'autorité.

“ De la politique linguistique au langage des exclu·es, en passant par la remise en cause des normes de la grammaire jusqu'aux créativités lexicales, les articles de ce numéro tissent une réflexion à la fois sociolinguistique et citoyenne autour du langage par et pour tous et toutes. ”

Le Syndicats des Immenses - groupe de pression et d'action qui défend les droits des personnes en non-logement ou en mal-logement - plaide pour le choix des mots pour parler d'une réalité par celles et ceux qui vivent cette réalité. Car créer des *néosanlogismes* clairs, justes et pertinents pour parler du *sans-chez-soirisme* quand on le vit permet de lutter efficacement pour atteindre le logement pour tou·tes, condition indispensable à la démocratie.

Enfin, la poétesse Julie Lombé a choisi de produire un texte poétique, inédit et puissant, sur le pouvoir de nos mots qui donnent corps à nos idées et colorent nos réalités, à l'encontre de tous ceux et celles qui veulent nous les retirer de la bouche.